



RESTRUCTURATION DU SERVICE NATIONAL DE REBOISEMENT

Réf.
75

Expert	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Jérôme Maurice	Congo	9	9 850 <i>*activité de l'expert cité, alors au sein d'ONFI</i>	MDDEFE	AFD	Avr. 2012	Sept. 2012	ERNST & YOUNG	salaunn@afd.fr , +242 069 373 111

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Le Service national de reboisement de la République du Congo (SNR) est né en 1989, après la dissolution de l'Office congolais des forêts (OCF). Le SNR est un établissement public sous la tutelle du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement (MDDEFE), avec des missions scientifiques et techniques nombreuses : plantations publiques pour le compte de l'Etat ou des administrations locales, assistance technique pour les investisseurs privés et les promoteurs de projets de plantations et d'agroforesterie, assistance technique aux compagnies forestières dans la composante reboisement de leurs plans de gestion, protection des bassins versants, valorisation des produits forestiers non ligneux, diffusion de l'information technique, production et diffusion de semences / plants pour les populations locales, recherche et développement.</p> <p>Il emploie 300 personnes (dont la moitié sont permanentes) réparties dans le réseau d'agences locales du SNR et les stations forestières, les pépinières forestières et les Unités pilotes d'aménagement, de reboisement et d'agroforesterie (UPARA).</p> <p>Malgré cela, le SNR ne peut réaliser l'ensemble de ses missions. Le pays est confronté à de nouveaux défis, avec l'élaboration d'une nouvelle politique forestière basée sur la gestion durable des forêts, la reconstitution des forêts dégradées et le reboisement, avec l'utilisation croissante et la rareté du bois-énergie provenant de sources durables, le développement de la foresterie privée encouragée par le Programme national d'afforestation et reforestation (ProNAR), et le rôle croissant de la forêt dans l'atténuation du changement climatique. La restructuration du SNR est donc une nécessité absolue.</p> <p>Dans ce contexte, l'étude avait pour objectif de réaliser un diagnostic approfondi du SNR et soutenir la redéfinition de ses missions et de son organisation, mais aussi identifier un statut adapté, des moyens de fonctionnement et un financement adéquat de ses activités.</p>	<p>L'expert était en charge du diagnostic organisationnel et opérationnel du SNR, au sein de l'équipe d'experts dirigée par Ernst & Young.</p> <p>Une mission a été organisée dans le but de rencontrer le MDDEFE et les représentants du SNR à Brazzaville. Plusieurs visites de terrain ont été réalisées à Kinkala, Brazzaville et Kintélé (pépinières du SNR) et à la station forestière PK45 (plantations de <i>Milletia laurentii</i>, <i>Pinus oocarpa</i>, <i>Pinus</i> et <i>Eucalyptus caribea</i>, réalisées entre 1963 et 1978).</p> <p>Un rapport de diagnostic a été établi afin d'identifier les forces et faiblesses du SNR. Sur la base de ce diagnostic, des propositions ont été faites dans le but de réorganiser les services du SNR, pour qu'il soit mieux adapté à ses missions et défis. Les trois problèmes stratégiques suivants ont été mis en évidence:</p> <ul style="list-style-type: none">• Manque de planification opérationnelle : il est nécessaire de définir des orientations locales stratégiques de long terme, sur la base des orientations de la politique forestière nationale, et de décliner ces orientations régionales en plans opérationnels sur une période de 5 ans ;• Manque d'autonomie financière : le SNR doit trouver des revenus externes, en complément du budget de l'Etat. Par exemple, le SNR pourrait commercialiser son assistance technique vers les promoteurs forestiers privés. L'Etat pourrait aussi reverser un pourcentage de ses revenus issus des produits des plantations, actuellement gérées par le SNR ;• Pénurie de compétences: le SNR doit renforcer ses compétences en développant des partenariats avec les établissements de R&D à l'échelle régionale et internationale. Il doit également renforcer son offre de formation (cours adaptés).